
États financiers de
Fondation de l'Hôpital du
Sacré-Cœur de Montréal

31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4-5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 25 mai 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2020

		2020					2019	
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
Apports	3	1 557 216	—	567 540	—	1 943 471	4 068 227	5 214 136
Revenus de placement	4	125 095	—	15 989	660	32 074	173 818	4 707 374
Subvention salariale d'urgence du Canada		280 253	—	—	—	—	280 253	—
Activités de financement	5	631 193	—	193 880	—	3 578	828 651	1 969 522
Activités commerciales	6	55 000	—	1 038 042	—	—	1 093 042	4 679 717
		2 648 757	—	1 815 451	660	1 979 123	6 443 991	16 570 749
Charges								
Frais inhérents liés aux apports	3	207 043	—	149 842	—	—	356 885	882 313
Gestion et garde des placements		160 501	—	—	—	—	160 501	164 414
Activités de financement	5	523 252	—	102 306	—	6 068	631 626	1 206 416
Activités commerciales	6	—	—	1 107 663	—	—	1 107 663	3 639 278
Administration		1 191 709	—	—	—	—	1 191 709	1 221 687
Amortissement des immobilisations		—	7 436	—	—	—	7 436	6 827
		2 082 505	7 436	1 359 811	—	6 068	3 455 820	7 120 935
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant dons		566 252	(7 436)	455 640	660	1 973 055	2 988 171	9 449 814
Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost		763 103	—	272 958	—	534 016	1 570 077	4 623 874
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		(196 851)	(7 436)	182 682	660	1 439 039	1 418 094	4 825 940
Soldes de fonds au début		12 389 470	40 759	16 905 814	10 908 997	11 255 722	51 500 762	46 674 822
Virements interfonds	8	(138 285)	3 543	—	134 742	—	—	—
Soldes de fonds à la fin		12 054 334	36 866	17 088 496	11 044 399	12 694 761	52 918 856	51 500 762

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État de la situation financière
au 31 décembre 2020

						2020	2019
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements et intérêts courus							
	49 786 527	—	—	—	—	49 786 527	49 624 909
9	69 588	—	—	—	—	69 588	68 740
	49 856 115	—	—	—	—	49 856 115	49 693 649
Autres éléments d'actif							
	3 446 195	—	—	—	—	3 446 195	2 320 051
	523 979	—	—	—	—	523 979	504 480
	—	—	17 088 496*	11 044 399*	12 694 761*	—	—
12	—	—	17 088 496*	11 044 399*	12 694 761*	—	—
	464 228	—	—	—	—	464 228	356 310
	—	36 866	—	—	—	36 866	40 759
10	—	36 866	—	—	—	36 866	40 759
	4 434 402	36 866	17 088 496	11 044 399	12 694 761	4 471 268	3 221 600
	54 290 517	36 866	17 088 496	11 044 399	12 694 761	54 327 383	52 915 249

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État de la situation financière (suite)
 au 31 décembre 2020

							2020	2019
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Passif								
Créditeurs et charges à payer	11	1 377 006	—	—	—	1 377 006	1 395 215	
Produits perçus d'avance		31 521	—	—	—	31 521	19 272	
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	12	40 827 656 *	—	—	—	—	—	
		42 236 183	—	—	—	1 408 527	1 414 487	
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations		—	36 866	—	—	36 866	40 759	
Affectations d'origine externe	13	—	—	17 088 496	5 083 309	12 694 761	33 244 185	
Affectations d'origine interne		—	—	—	5 961 090	5 961 090	5 826 348	
Non grevés d'affectations		12 054 334	—	—	—	12 054 334	12 389 470	
		12 054 334	36 866	17 088 496	11 044 399	12 694 761	51 500 762	
		54 290 517	36 866	17 088 496	11 044 399	12 694 761	52 915 249	

* Ces montants ne sont pas reportés dans le total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 _____, administrateur
 _____, administrateur

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 418 094	4 825 940
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	1 250 584	(3 210 740)
Amortissement des immobilisations	7 436	6 827
	2 676 114	1 622 027
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	(848)	(13 172)
Débiteurs	(19 499)	146 048
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	(107 918)	(43 178)
Créditeurs et charges à payer	(18 209)	1 053 559
Produits perçus d'avance	12 249	9 922
	2 541 889	2 775 206
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(1 412 202)	(2 494 966)
Acquisition d'immobilisations	(3 543)	(1 453)
	(1 415 745)	(2 496 419)
Augmentation nette de l'encaisse	1 126 144	278 787
Encaisse au début	2 320 051	2 041 264
Encaisse à la fin	3 446 195	2 320 051

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est une fondation publique créée pour aider à la réalisation des objectifs poursuivis par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost (l'« Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal »). Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation des services et d'administration.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs immobilisés détenus par la Fondation, de même que les produits et charges qui y sont liés.

Fonds de développement

Le fonds de développement rend compte des activités menées dans le cadre des campagnes majeures et présente les ressources affectées au financement de projets majeurs de développement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (construction, aménagements et acquisition d'équipements médicaux), à l'enseignement ainsi qu'à l'attribution de bourses de recherche ou postdoctorales.

Fonds de dotation

Affectations d'origine externe

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources apportées à titre de dotations. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale, sauf dans le cas de directives stipulées par les apporteurs des fonds détenus à titre de dotations.

Affectations d'origine interne

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne présente les sommes transférées par le conseil d'administration du fonds d'administration générale dans le but d'assurer une croissance du capital du fonds de dotation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration, à l'exception des revenus tirés de ces ressources qui sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Fonds spécifique

Le fonds spécifique présente les ressources affectées au financement de projets, comme il est spécifié par les donateurs.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Apports

Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié au moment où ils sont encaissés.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au moment où ils sont encaissés.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du fonds de dotation au moment où ils sont encaissés.

Les promesses d'apports et les dons différés (legs testamentaire, assurance vie, rente, etc.) sont présentés dans les notes complémentaires.

Revenus de placement

Les revenus de placement affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés dans le fonds de développement ou, lorsque stipulé par les donateurs, dans le fonds de dotation. Les revenus de placement non grevés d'affectations tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale.

Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de développement et du fonds spécifique sont constatés à titre de produits dans les fonds respectifs. Les autres revenus de placement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités de financement

Les revenus affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds de développement ou le fonds spécifique. Les revenus non affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités commerciales

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale, à l'exception des revenus du stationnement, qui sont constatés dans le fonds de développement, puisqu'ils sont affectés à des activités particulières de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Ventilation des charges

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés affectés aux activités de financement et aux communications, qui sont ventilées entre la fonction « activités de financement » et la fonction « administration ». La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué aux deux fonctions par les employés visés.

Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost

Les dons font l'objet d'une approbation de la part du conseil d'administration et sont comptabilisés au moment où ils sont versés ou devenus exigibles.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 %
Mobilier	10 %
Matériel informatique	25 %

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2020

3. Apports

	2020		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	1 557 216	207 043⁽¹⁾	1 350 173
Fonds de développement	567 540	149 842⁽²⁾	417 698
Fonds spécifique	1 943 471	—	1 943 471
	4 068 227	356 885	3 711 342

	2019		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2 075 962	212 893 ⁽¹⁾	1 863 069
Fonds de développement	537 916	669 420 ⁽²⁾	(131 504)
Fonds spécifique	2 600 258	—	2 600 258
	5 214 136	882 313	4 331 823

(1) Dépenses de publipostage

(2) Frais inhérents aux campagnes majeures

4. Revenus de placement

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts	369 395	550 136
Dividendes	1 055 007	946 498
Variation de la juste valeur des placements	(1 250 584)	3 210 740
	173 818	4 707 374
Répartition des revenus de placement		
Fonds d'administration générale	125 095	3 427 380
Fonds de développement	15 989	489 983
Fonds de dotation	660	20 155
Fonds spécifique	32 074	769 856
	173 818	4 707 374

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2020

5. Activités de financement

	2020		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	35 980	8 385	27 595
Gala	303 650	316 000	(12 350)
Dîner homard	8 730	2 551	6 179
Salon de l'auto	209 016	159 921	49 095
Activités tierces	7 530	—	7 530
Dégustation de vins	66 287	31 694	34 593
Défi sportif	—	4 701	(4 701)
	631 193	523 252	107 941
Fonds de développement			
Loterie – employés	193 880	102 306	91 574
Fonds spécifique			
Vélo-Onco	3 578	6 068	(2 490)
	828 651	631 626	197 025
			2019
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	188 553	71 329	117 224
Gala	639 327	346 315	293 012
Dîner homard	132 584	104 483	28 101
Salon de l'auto	232 963	134 188	98 775
Activités tierces	3 291	—	3 291
Dégustation de vins	72 500	28 753	43 747
Défi sportif	110 045	182 347	(72 302)
	1 379 263	867 415	511 848
Fonds de développement			
Loterie – employés	215 140	107 468	107 672
Loterie – public	145 682	63 800	81 882
	360 822	171 268	189 554
Fonds spécifique			
Activités tierces	183 106	149 720	33 386
Vélo-Onco	46 331	18 013	28 318
	229 437	167 733	61 704
	1 969 522	1 206 416	763 106

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2020

6. Activités commerciales

	2020		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale Machines distributrices	55 000 *	—	55 000
Fonds de développement Stationnement	1 038 042	1 107 663 **	(69 621)
	1 093 042	1 107 663	(14 621)

	2019		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale Machines distributrices	55 000 *	—	55 000
Fonds de développement Stationnement	4 624 717	3 639 278 **	985 439
	4 679 717	3 639 278	1 040 439

* Produits perçus de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

** Charges engagées auprès de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

7. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de 939 336 \$ (987 020 \$ en 2019) ont été ventilés entre la fonction « activités de financement » pour 123 556 \$ (179 654 \$ en 2019) et la fonction « administration » pour 815 780 \$ (807 366 \$ en 2019).

8. Virements interfonds

Les virements interfonds effectués au cours de l'exercice sont les suivants :

	2020			
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(138 285)	3 543	134 742	—

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2020

8. Virements interfonds (suite)

	2019			
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration	(825 242)	1 453	725 791	97 998

9. Placements

	2020	2019
	\$	\$
Actions	30 538 683	30 338 826
Obligations, valeur nominale de 14 905 000 \$ (16 260 000 \$ au 31 décembre 2019), à des taux variant de 0,80 % à 10,95 % (1,20 % à 10,950 % au 31 décembre 2019), échéant de février 2021 à août 2027 (janvier 2020 à juin 2026 au 31 décembre 2019)	15 601 658	16 538 018
Bons du Trésor, échéant jusqu'en avril 2021 (jusqu'en février 2020 au 31 décembre 2019)	3 274 900	2 600 877
Encaisse détenue chez le gardien des valeurs	256 595	35 765
Autres	114 691	111 423
	49 786 527	49 624 909

Sur la base de la juste valeur, la répartition des placements en obligations au 31 décembre 2020 est la suivante :

	2020
	%
Gouvernements canadien et provinciaux ou garantis par ces derniers	75
Sociétés	21
Municipalités	4
	100

10. Immobilisations

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	183 065	161 821	21 244	25 302
Mobilier	73 613	61 084	12 529	14 103
Matériel informatique	63 725	60 632	3 093	1 354
	320 403	283 537	36 866	40 759

11. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
	\$	\$
Créditeurs	218 827	139 881
Salaires à payer	29 572	27 817
Sommes dues à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	1 128 607	1 227 517
	1 377 006	1 395 215

12. Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds

Les sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds portent intérêt au taux de rendement réalisé par le fonds d'administration générale sur ces fonds.

13. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de développement	17 088 496	16 905 814
Fonds de dotation		
Le revenu d'un premier fonds doit être utilisé à l'attribution de bourses de recherche	1 000 000	1 000 000
Le revenu d'un deuxième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour l'amélioration des soins directs aux malades et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	817 655	817 442
Le revenu d'un troisième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour le financement de dossiers prioritaires et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	1 948 554	1 948 107
Le revenu d'un quatrième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en cardiologie	291 100	291 100
Le revenu d'un cinquième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en orthopédie	526 000	526 000
Le revenu d'un sixième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en maladies cardiovasculaires	500 000	500 000
	5 083 309	5 082 649
Fonds spécifique	12 694 761	11 255 722
	34 866 566	33 244 185

14. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui est une partie liée compte tenu de la nature des activités de la Fondation, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs qui y sont liés, sont présentés dans les états financiers ou dans les notes complémentaires à l'exception d'un montant de 133 157 \$ (400 958 \$ en 2019) qui est inclus dans les débiteurs. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

15. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Les placements de la Fondation dans des titres étrangers, principalement en dollars américains, représentent près de 31 % au 31 décembre 2020 (30 % au 31 décembre 2019) de son portefeuille. La Fondation est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

b) Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations et en bons du Trésor portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.